

Présents: Mmes Michèle DASNOY, Ghislaine LARTIGUE, Sandrine ROCCHIETTI, M Patrick CREMA, Guy DAUZON, Guillaume LEJEUNE, Stéphane LIMOUSIN, Alain PERRY, Jean-Marie ROBERT, Philippe ROCCHIETTI, Pascal ROTTE.

1- Modification du zonage du PLUi concernant la gravière de Bouchon

Cette modification de zonage concerne la parcelle 536A située au lieu-dit Saint Philipp.

Cette parcelle, d'une surface de 186 714 m², est actuellement classée en zone agricole.

De façon à permettre de façon simplifiée une éventuelle extension du site d'extraction de granulats actuel, l'entreprise ESBTP demande de faire évoluer le classement de cette parcelle en secteur de richesse de sol et sous-sol.

Cette demande sera ensuite présentée à l'occasion de la prochaine révision allégée du PLUi .

Après examen de la présentation du projet par l'entreprise ESBTP, le conseil valide la demande d'évolution du PLUi par 9 voix pour et 2 abstentions.

2- Travaux d'éclairage public supplémentaires

3 candélabres supplémentaires, non prévus dans le projet initial, ont été posés pour éclairer la chicane à l'entrée du village côté Saint Sixte.

Le montant de ces travaux est de 7 153,03 € HT.

Le montant du fonds de concours à charge de la commune, représentant 10 % de la prestation HT, est donc de 715,30 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité pouvoir à M le Maire pour signer tous les documents présentés par l'agglomération d'Agen.

3- Convention d'occupation des locaux municipaux par l'association « UNA la main tendue »

Cette association occupe les locaux situés derrière la mairie depuis quelques années.

Cette nouvelle convention a pour objet la mise à disposition de ces locaux pour la somme de 100€ par mois à partir du 1^{er} avril 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité pouvoir à M le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

4- Vote du compte administratif 2018

Investissements:

Dépenses :

Réalisées :	236 228,23 €
Reste à réaliser :	48 122,00 €

Recettes :

Réalisées :	252 740,80 €
Reste à réaliser :	42 495,00 €

Fonctionnement :

Dépenses :

Réalisées :	223 385,99 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes :

Réalisées :	358 238,56 €
Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement : 16 512,57 €

Fonctionnement : 134 852,57 €

Résultat global : 151 365,14 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte administratif 2018.

5- Vote du compte de gestion 2018

Le compte de gestion est établi par la trésorerie municipale d'Agen à la clôture de l'exercice.

M le maire certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le compte de gestion 2018.

6- Affectation du résultat de fonctionnement 2018.

Au vu des résultats du compte administratif présentés au paragraphe 4, considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et doit en priorité couvrir le besoin de la section d'investissement :

Fonctionnement 2018 reporté en investissement 2019:	0,00 €
Fonctionnement 2018 reporté en fonctionnement 2019 :	134 852,57 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve l'affectation du résultat 2018.

7- Taux d'imposition des taxes 2019

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

Les taux d'imposition 2019 proposés sont :

Taxe d'habitation :	7,75 %
Taxe foncière bâti :	11,06 %
Taxe foncière non bâti :	87,00 %

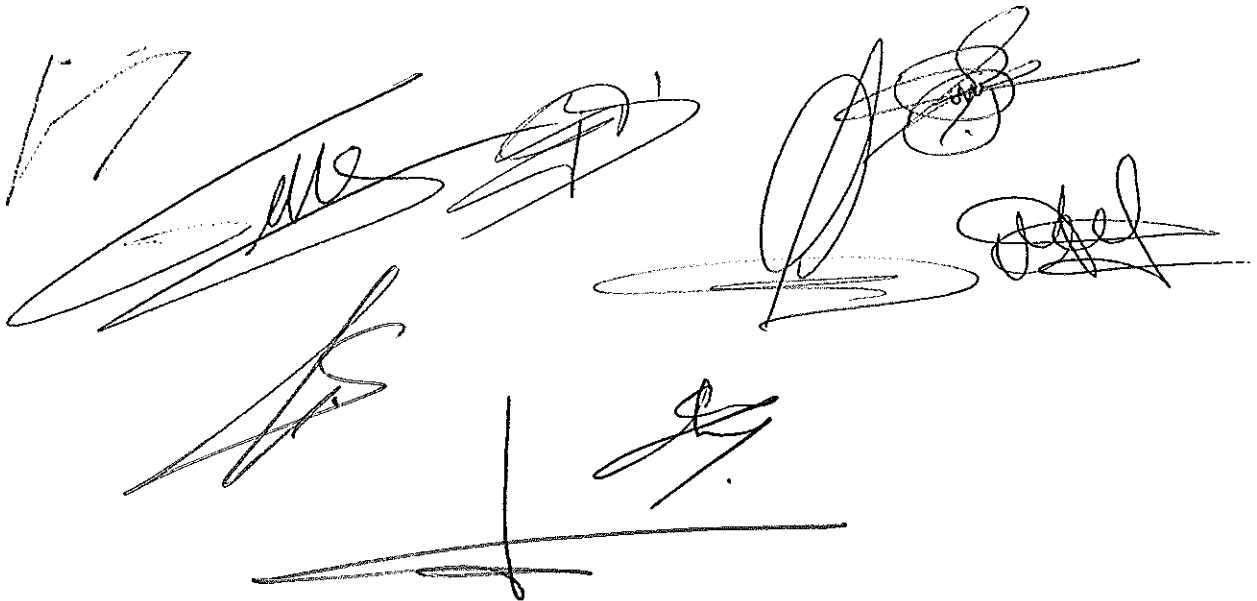
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote les taux d'imposition 2019 ci-dessus.

8- Questions diverses

Travaux de la zone 10 (réfection du pont sur la nause au niveau du court de tennis et de la départementale jusqu'au château Saint Philipp).

Les travaux se dérouleront en avril et mai 2019.

Il faut prévoir une coupure à la circulation de la route départementale du 8 avril au 15 mai environ si le chantier se déroule normalement et s'il n'y a pas trop d'intempéries.

A collection of approximately ten handwritten signatures and initials in black ink, scattered across the lower half of the page. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible. They appear to be the signatures of the council members mentioned in the text above.